

PROJET

ESPACES

BULLETIN  
D'INFORMATION

Numéro 3 • Avril 2014

Sommaire : Le point sur le projet ➤ Le jeu libre ➤ Prochaines étapes

## LE POINT SUR LE PROJET

Une première rencontre avec les représentants des milieux choisis pour les expériences-pilotes a eu lieu le 21 mars dernier à Trois-Rivières. Un réel esprit de partage et de collaboration s'est instauré durant cette journée de présentation de la démarche. Ce fut une réunion très prometteuse pour la suite du projet.

Ces milieux sont, rappelons-le, les municipalités de Danville (Estrie), Deschambault-Grondines (Capitale nationale), Sainte-Anne-des-Monts (Gaspésie), Pointe-aux-Outardes (Côte-Nord), Gatineau (Outaouais), Trois-Rivières (Mauricie), Belœil (Montérégie) et Ahuntsic-Montréal (Montréal), ainsi que la MRC de Coaticook (Estrie). Il y a également deux projets de type « laboratoire » à Lévis et Rouyn-Noranda.

Chaque milieu a ses points forts, qui pourront inspirer les autres. L'objectif est d'avancer ensemble pour améliorer les pratiques et offrir à la population de meilleurs environnements pour favoriser la qualité de vie.

Durant la journée, il y a eu des échanges sur la planification, l'aménagement, l'entretien et l'animation des espaces publics susceptibles d'offrir des environnements sécuritaires favorisant le jeu libre et l'activité physique à tous les stades de développement moteur et social des jeunes.

### Rectificatif :

Le premier numéro de ce bulletin, en février, présentait un résumé des résultats du sondage auprès des municipalités et des CPE effectué l'automne dernier. On y mentionnait que plus de 360 municipalités y avaient répondu, alors que c'est plus de 260 qu'il aurait fallu écrire.

L'échantillon reste quand même très valable.

## LE JEU LIBRE

La notion de jeu libre est fondamentale dans les objectifs du projet Espaces. C'est pourquoi nous y consacrons la majeure partie de ce bulletin. De quoi parle-t-on au juste? Pourquoi le jeu libre plutôt que des activités dirigées ou animées?

### LE JEU LIBRE COMME MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

L'importance que le projet Espaces accorde au jeu libre vient principalement des connaissances scientifiques en matière de développement de l'enfant. Le jeu est en effet un moyen d'apprentissage incontournable durant l'enfance. Les enfants s'y adonnent d'ailleurs tout naturellement, spontanément, qu'il y ait encadrement ou non.

Par le jeu, les enfants apprennent à interpréter leur environnement et à interagir avec le monde autour d'eux. Jouer amuse certes, mais aussi fait bouger, cultive l'imagination, apprend à fonctionner avec les autres, favorise les apprentissages socio-affectifs, moteurs et cognitifs.

Mais qu'ajoute la notion de liberté? Le jeu encadré, dirigé ou sous surveillance ne peut-il atteindre les mêmes objectifs? Dans une certaine mesure oui, mais il a été démontré que les activités que l'enfant veut pratiquer et exécute librement lui sont beaucoup plus profitables que celles qu'on lui impose<sup>1</sup>. Il n'est pas nécessaire de lui enseigner à jouer, car le jeu fait partie intrinsèque de la façon d'être enfant, mais il est important de considérer le temps de jeu comme un temps qui lui appartient et où il peut agir et interagir.

<sup>1</sup> Le célèbre psychologue et biologiste Jean Piaget a magistralement démontré que l'apprentissage véritable ne peut être que le résultat d'une expérience personnelle, d'une démarche active, autonome qui prend ses racines dans les gènes.

De là l'idée de lui offrir des environnements ou des espaces où il pourra inventer, seul ou avec d'autres, ses propres jeux, se mettre lui-même à l'épreuve et intégrer, à petits pas et à son rythme, diverses compétences<sup>2</sup>.

## LE JEU LIBRE EN DÉCLIN

Malheureusement, le jeu libre est de moins en moins courant. L'époque où on laissait les enfants jouer dehors, leur permettant de jouir pleinement de leur liberté de mouvement, sans aucune contrainte, est révolue. Les enfants ne vont plus à l'école à pied, ont des agendas remplis dès le bas âge, passent de plus en plus de temps devant des écrans (où ils jouent, certes, mais le plus souvent en solo et en bougeant peu), n'ont plus d'amis dans le voisinage, ne peuvent plus prendre de risques tant les contraintes sécuritaires se sont accrues, pratiquent des activités de loisir davantage organisées ou structurées que spontanées ou n'ont plus de temps du tout à consacrer à des loisirs actifs.

## COMMENT FAVORISER LE JEU LIBRE ET ACTIF

### ➤ Offrir des occasions de jouer librement

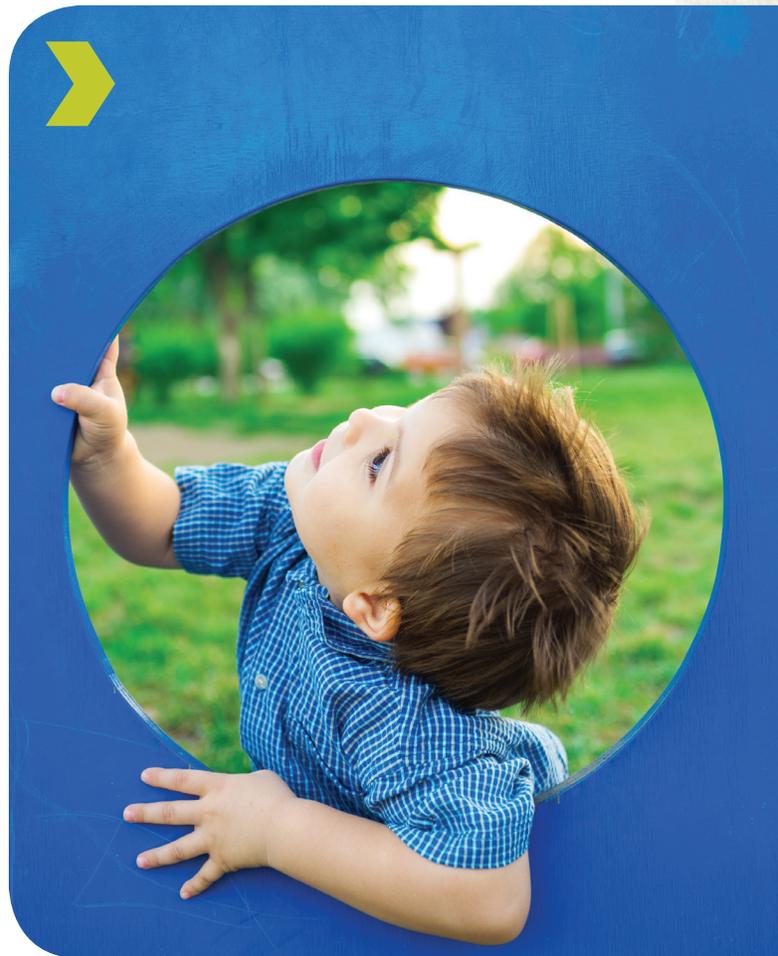
Faire bouger davantage les jeunes, les arracher à leurs écrans, les envoyer « jouer dehors » n'est pas un mince défi. Tant les institutions qui s'occupent des enfants (services de garde, établissements scolaires, organisations de loisir) que les parents doivent d'abord être conscients du phénomène et faire des efforts pour redonner au jeu libre une certaine place.

Les gestionnaires d'équipements et d'espaces publics ont également une responsabilité, et c'est là une facette qui intéresse tout particulièrement le projet Espaces. Un parc largement accessible et aménagé pour pratiquer des activités quelle que soit la saison favorisera les occasions de jouer librement.

### ➤ L'importance d'un environnement plaisant et sécuritaire

Les espaces de jeu et les équipements doivent être invitants pour que les enfants aient envie d'y faire des activités. L'équipe du projet Espaces milite ainsi pour des endroits où les enfants peuvent, avec un minimum de risques, courir, sauter, ramper, se rouler, grimper, se rassembler ou s'éparpiller, se toucher, lutter... Le

<sup>2</sup> Sylvie Melsbach, directrice technique de l'Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu (IQSAJ) et membre du comité avisier du projet Espaces, a abordé cette question à plusieurs reprises dans des articles et des conférences. Voir notamment « Risquer le jeu libre de l'enfant », dans Agora Forum, revue de l'Association québécoise du loisir municipal, vol. 33 n° 10, été 2010, pages 10-11; téléchargeable à : <http://www.loisirmunicipal.qc.ca/userfiles/file/AgoraForumete2010.pdf>



terrain et les équipements doivent être sécuritaires, mais ils ne doivent pas empêcher les enfants de bouger en tous sens, d'organiser leurs propres jeux selon leurs propres règles et de s'exécuter avec un minimum de surveillance (celle-ci variant, naturellement, selon l'âge).

### ➤ Encourager le jeu libre par un environnement stimulant et ponctué de défis

Un espace de jeu bien conçu, aménagé pour le jeu libre, devrait fournir aux enfants qui le fréquentent des possibilités de développer leurs habiletés motrices, les inciter à utiliser leur corps pour devenir physiquement plus forts, plus agiles et plus confiants, quels que soient leur niveau de développement physique ou leurs aptitudes du moment. Cet espace devrait leur permettre de mettre à l'épreuve leurs limites et leurs capacités.

Les équipements de jeu pourront servir d'accessoires dans des jeux de rôle ou d'imitation (imaginés par les enfants). Les éléments physiques dans l'aménagement devraient être susceptibles d'éveiller la curiosité, d'inviter à l'exploration, de provoquer la créativité, de faire rêver, de favoriser la découverte de soi et des autres.

## PROCHAINES ÉTAPES

L'équipe du projet Espaces se prépare à animer diverses présentations dans une série d'événements. Il y aura notamment des ateliers terrain pendant lesquels les participants auront l'occasion de visiter un parc et seront invités à poser un regard neuf sur l'aménagement des espaces publics à des fins récréatives.

L'équipe du projet sera ainsi présente :

- au 2<sup>e</sup> Rendez-vous québécois du loisir rural à Asbestos le 30 avril 2014;
- au 26<sup>e</sup> Colloque annuel du Carrefour action municipale et famille à Victoriaville le 1<sup>er</sup> mai 2014;
- à la 37<sup>e</sup> Session de perfectionnement de l'Association québécoise des aréna et des installations récréatives et sportives à Saguenay du 25 au 28 mai 2014;
- au colloque du Réseau québécois de Villes et Villages en santé à Montmagny les 18 et 19 septembre 2014;
- à la 15<sup>e</sup> Conférence annuelle du loisir municipal à Victoriaville du 8 au 10 octobre 2014.

N'hésitez pas à consulter le calendrier du projet Espaces sur le site de l'AQLP (<http://www.loisirpublic.qc.ca>).

